



Association membre en 2010 du Collectif labellisé
« Grande cause 2010 »
Lutte contre les violences faites aux femmes »



03 OCT. 2013

A Madame Marilyn Baldeck

Déléguée générale d' l'AVFT

51 bld Auguste Blanqui
75013 PARIS

Paris, le 20/09/2013

Madame la déléguée générale,

Et chère Marilyn,

Notre association a été informée de votre courrier en date du 10 septembre 2013 adressé à l'ambassadeur de Turquie lui stipulant votre refus de recevoir la Ministre turque de la famille et des politiques sociales pour dénoncer les procédures judiciaires à l'encontre de Mme Pinar Selek.

L'association ECVF lutte depuis de nombreuses années contre les violences faites aux femmes et s'indigne qu'un tel acharnement judiciaire puisse avoir lieu.

Face à l'évidente injustice dont est victime Pinar Selek et à la violation de ses droits fondamentaux, nous vous affirmons notre plus grand soutien dans cette action.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale et chère Marilyn, à l'assurance de mes sincères salutations,

Geneviève COURAUD
Présidente d'ECVF